

Guerre parentale et clivage de la fratrie : un double enfermement

Ouvertures cliniques

A. Courtois

Introduction

Lors des situations de séparation très conflictuelles, lorsqu'il est consciemment ou inconsciemment demandé aux enfants de choisir un des parents, la fratrie peut se cliver : certains enfants choisissent de vivre avec le père, d'autres avec la mère tout en rejetant l'autre parent.

Pour tenter de respecter la loyauté vitale qui les lie aux parents, les enfants « sacrifient » ainsi les relations fraternelles : certains enfants se montrent loyal vis-à-vis d'un parent et déloyal vis-à-vis de l'autre et inversement. Les préjudices subis sont importants : les enfants témoignent physiquement et psychiquement du caractère insupportable de ce dilemme.

Ce clivage est difficile à repérer dans la mesure où les raisons du choix de chacun peuvent sembler plausibles. Ainsi certains enfants ou parents évoquent des raisons rationnelles comme la proximité d'une école, le réseau d'amis, les activités de loisir, ... ou relationnelles comme la plus grande proximité avec l'un des parents, l'impossibilité de vivre avec l'autre parent stressé, déprimé, violent, ...

Ce clivage et la souffrance fraternelle qui en découle ne font généralement pas l'objet d'une demande familiale ; ils apparaissent au détour d'un suivi individuel ou d'une prise en charge institutionnelle. Une question éthique et clinique devient alors celle de l'ouverture des séances à l'entourage de l'enfant, à sa fratrie en particulier pour libérer les enfants de l'enfermement dans lequel ils se trouvent.

1. La séparation parentale, une crise aiguë

La séparation des parents est une crise majeure pour les conjoints qui doivent restaurer des assises narcissiques fragilisées, faire le deuil d'un idéal de couple et reconstruire un nouveau projet de vie.

Lorsqu'un couple se sépare, le lien conjugal, parental et les liens de filiation jusque là confondus se disjoignent. L'exercice, l'expérience subjective consciente et inconsciente et la pratique de la parentalité peuvent être assumés par des personnes différentes sans que cette situation ne comporte trop de risques pour l'enfant si un minimum d'alliance existe entre ces personnes.

La notion d'autorité paternelle a cédé le pas à celle de co-responsabilité parentale entraînant une transformation radicale de la paternité et de la maternité. La législation en Belgique privilégie une garde alternée, à part égale chez les deux parents. Le souci du législateur est d'équilibrer le temps passé avec le père et le temps passé avec la mère. Mais la réalité est plus complexe. Elle est à réfléchir au cas par cas dans le contexte de chaque famille, de sa culture et de son histoire propre et surtout dans l'intérêt prioritaire des enfants. I. Boszormenyi-Nagy (1965, 1980), en précurseur, proposait que le choix du juge lorsqu'il doit trancher entre deux lieux de vie devrait être de privilégier le parent le plus apte à soutenir l'enfant dans sa relation à l'autre parent et à la famille de celui-ci (A. Van Heusden, E. Van de Eerenbeemt, 1994).

Au niveau culturel et juridique, rien ne prévoit la situation où deux personnes restent parents sans être un couple (I. Théry, 1996, p. 74). Il revient alors à ces deux personnes d'affronter la transformation des liens et des places et de réinventer la manière d'être parents dans un contexte culturel qui propose peu d'instances médiatrices.

Dans les premiers temps de la crise, parce qu'ils sont fragilisés, qu'ils sont envahis par des ressentiments à l'égard du conjoint, les parents peuvent de manière inconsciente projeter sur les enfants des désirs contradictoires. Et les enfants sont coincés entre deux objets de loyauté concurrents, dans un conflit de loyauté (I. Boszormenyi-Nagy, 1965, 1980). Au fil du temps, lorsque la crise est moins aiguë, des ajustements psychiques et relationnels se passent. Un parent peut rendre une place à l'autre parent, assumer la co-parentalité et restaurer l'alliance nécessaire au bon développement des enfants.

La crise que traversent les parents a en miroir des effets inévitables sur les enfants. Ceux-ci vont faire l'expérience d'une triple perte : celle des images idéalisées des parents, celle des images du couple parental, celle du délitement fréquent de la relation avec le père.

Cette crise sera maturative ou aliénante en fonction du niveau de développement de l'enfant, de la résolution ou non du complexe d'Oedipe, du lien qu'il entretient avec chacun des parents, des figures d'étayage dans le milieu familial élargi et dans l'environnement de l'enfant.

2. Loyauté vis-à-vis de parents et clivage de la fratrie

Ayant reçu la vie, l'enfant doit à son tour se montrer loyal envers ses parents, il est dans l'obligation de « rendre ». Le concept de loyauté renvoie à la notion de « loi » et indique le caractère à la fois originel et obligatoire du lien qui unit l'enfant à ses parents et, au-delà, à tous ses aïeux. Sur le plan humain, elle implique un devoir auquel tout enfant est soumis, une réponse aux attentes et mandats du groupe auquel l'enfant appartient (I. Boszormenyi-Nagy, G. Spark, 1973, C. Ducommun-Nagy, 1995). La loyauté est une notion circulaire : elle est avant tout une notion filiale mais elle implique une responsabilité parentale. Les parents en donnant la vie à leur enfant, héritent d'une responsabilité : ils ont à honorer cette obligation, à prendre en considération les besoins spécifiques de leur enfant et à lui assurer les soins nécessaires.

Au moment de la séparation, les attentes de l'un et l'autre parent, de l'une et l'autre famille peuvent se révéler incompatibles : chaque « clan » prenant le parti d'un des parents. Les parents abusent de la loyauté filiale et imposent à leur enfant un mandat injuste. Ainsi, lorsque les conflits entre les adultes perdurent, voire s'aggravent au cours des ans, l'enfant est parfois contraint de choisir un parent au détriment de l'autre, une des deux filiations et de rompre avec la deuxième. Or, pour grandir, pour construire son identité l'enfant doit avoir accès à la double filiation à la fois paternelle et maternelle.

Dès lors, il ne peut faire confiance à aucun des parents puisque le fait de faire confiance à l'un entraîne une relation de méfiance envers l'autre. Ainsi quand le père ou la mère d'un enfant et la famille de celui-ci se liguent contre l'autre conjoint, le disqualifiant, voire le niant, l'enfant ne sait qui écouter, qui croire : où se situe la vérité ? La parole de chaque parent devient antinomique avec celle de l'autre. Les conséquences de l'écartèlement de l'enfant entre les

attentes antagonistes des deux parents mèneront à une attitude de méfiance destructive pour l'enfant et les personnes avec qui il entrera en contact.

L'enfant est prisonnier des loyautés contradictoires et son monde interne peut littéralement se cliver car il est confronté à la dualité des figures parentales, les unes reconnues saines et compétentes, les autres déclarées malsaines et incompétentes, voire dangereuses. Ce qui entraîne chez lui une véritable cassure, déchirure, souffrance qui peut se solder par un passage à l'acte comme une tentative de suicide, une dépression grave, des conduites à risque, ...

Le lien fraternel peut aussi être distordu, endommagé, cassé.

Habituellement fraternité et rivalité coexistent dans une dialectique qui varie au cours de l'histoire fraternelle et familiale. Le lien fraternel se construit sur un double pôle, il est constitué par une tension entre deux tendances opposées des êtres vivants d'une même espèce : la ressemblance et la différence, la fraternité et la rivalité, la complémentarité et la symétrie (O. Bourguignon, 1996).

Les jeux d'alliance et de conflit au sein de la fratrie sont interdépendants de la relation aux parents. Un enfant peut être triangulé par un des parents dans une alliance contre l'autre parent. Le parent en cherchant à s'allier un enfant tente souvent inconsciemment d'étayer un narcissisme défaillant ou de combler un manque existentiel. Il est souvent demandé à l'enfant de remplir une fonction parentale de substitution, avec un renversement du rôle hiérarchique et la négation qui en résulte des besoins de dépendance des parents (M. Andolfi, 1995).

La conséquence en est la perte de cette dialectique, de ce va-et-vient nécessaire entre ces deux pôles dans la fratrie. La rigidité des positions est à risque de psychopathologie : la fraternité poussée à l'extrême peut être incestueuse ou déboucher sur une forme d'oppression, la rivalité poussée à l'extrême mène à la haine, voire au fratricide.

Les enfants d'une même fratrie peuvent choisir de vivre avec l'un ou l'autre parent pour inconsciemment rester loyal aux deux parents. Ils sacrifient en quelque sorte la fratrie au besoin vital de loyauté verticale. La fratrie se trouve prisonnière de ces liens de loyauté à tel point que la liberté de chacun se trouve compromise. Elle est divisée en deux camps ennemis sans plus pouvoir trouver auprès d'adultes de référence l'appui nécessaire pour évoluer.

3. Ouvertures cliniques

Dans les années 1980, les compétences des familles ont été mises en avant (G. Ausloos, 1995). Il s'agissait d'un tournant dans la mesure où un point de vue épistémologique cédait la place à un point de vue développemental. Beaucoup plus tardivement, la fratrie a été reconnue comme lieu de ressource potentielle dans des situations de défaillance parentale (E. Ostyn-Tilmans, M. Meynckens-Fourez, 1999).

Lorsque la fratrie est prisonnière des liens de loyauté à tel point que la liberté de chacun se trouve compromise, travailler avec la fratrie offre la possibilité d'évoquer les représentations et les vécus des frères et sœurs et de sortir de l'enfermement dont ils sont prisonniers pour accéder à la solidarité et même la retrouver. *« Le travail avec ce sous-système permet de restaurer le sentiment d'appartenance et d'individuation. La fratrie devient ou redevient une ressource*

quand fraternité et rivalité peuvent à nouveau exister » (C. Caulier, 2004, p. 131).

Cependant, l'idée de convier la fratrie en séance et de travailler ses ressources doit être évaluée au cas par cas.

Lorsque la fratrie est clivée en miroir du clivage parental et bien souvent grand-parental, inviter la fratrie à un travail commun sur leurs vécus et leurs représentations comporte des risques qu'il s'agit d'évaluer.

Comment repérer dans une situation de mal séparation le clivage d'une fratrie afin de ne pas contribuer en tant que soignant à ce clivage ?

Comment appréhender la réalité de chacun des frères et des sœurs : la manière dont chacun comprend les exigences, injonctions, commandements parentaux ainsi que les besoins non formulés et clandestins des parents ?

Quel dispositif et cadre suffisamment sécurisant et contenant imaginer pour permettre aux enfants de se libérer de ce clivage (en évitant de projeter sur ceux-ci un idéal de soignant) ?

La question du repérage et du sens à donner au clivage de la fratrie puis du dispositif sera abordée à partir de deux situations : celle d'une demande de thérapie individuelle et celle d'entretiens familiaux dans le cadre d'une institution.

3.1. Marc et Johanna : des jumeaux devenus ennemis

Dans la situation de Marc et Johanna, nous tenterons de comprendre comment des jumeaux sont devenus des étrangers l'un pour l'autre, occupant des positions différentes, antagonistes ; comment des adultes (parents et juge) ont-ils légitimé cette position ?

Demande, les premiers rendez-vous

Une demande de thérapie individuelle émane de la maman de jumeaux âgés de 13 ans ; c'est l'école qui a alerté les parents au sujet de Marc.

Marc perturbe la classe, fait le pitre, manque de maturité. Il a des problèmes de concentration et a reçu un traitement à la rilatine.

Aucune demande n'est, à ce moment, formulée pour la sœur jumelle. Cependant dans le décours de la thérapie, il apparaîtra qu'elle présente aussi des signes de souffrance. Une demande sera beaucoup plus tardivement formulée pour elle par le père.

Dans l'après-coup, la demande de la maman serait de montrer que Marc va mal, qu'il est sous l'influence du papa et que la guérison de Marc impliquerait un changement de garde. Les rendez-vous préliminaires prévus pour Marc et sa maman, très vite ne conviennent plus à la maman. Elle souhaite que l'heure soit modifiée, puis le lieu, ... Le thérapeute propose différents aménagements mais les rendez-vous s'espacent puis s'arrêtent.

Deux mois plus tard, le compagnon de madame demande un nouveau rendez-vous, il souhaite qu'un dialogue soit renoué avec le père des enfants car il souffre de la tension qui existe au sein de la famille. Madame et son compagnon consulteront une fois en couple et le père de Marc marquera son accord pour la thérapie.

Contexte

Les parents de Marc et de Johanna se sont séparés il y a huit ans. Madame s'est remariée un an plus tard ; son mari a lui-même un enfant peu présent dans le nouveau foyer. Le père des enfants a retrouvé depuis peu une nouvelle compagne.

Les enfants ont vécu une garde alternée pendant sept ans.

Il y a un an, la mère a demandé un changement de garde pour Johanna : un hébergement à temps plein et un droit de visite un week-end sur deux chez le papa. Les raisons de cette demande en urgence n'ont pas été explicitées par la maman. Marc, lui a poursuivi le système de garde en alternance.

Les parents ont tous deux pris une part active dans cette situation : la maman a voulu à tout prix obtenir la garde principale des deux enfants mais Marc a lutté contre cette pression maternelle. Le père des enfants est resté passif face à ces décisions ; il s'agit presque de sa part d'un acte manqué.

Génogramme

Dynamique parentale

Les parents des jumeaux se déchirent, tout est sujet à interprétation, conflit, lutte. La question ne semble pas être celle des enfants, de leur santé mentale ou de leur souffrance mais bien celle de toucher l'ex-conjoint dans une sorte de jouissance.

Madame apparaît comme une femme, une mère surpuissante, revendicatrice ; elle est à la fois sur la défensive et agressive.

Elle rejoue probablement des conflits infantiles au travers de son histoire actuelle : ses parents se sont séparés et son père était alcoolique. Elle-même n'arrête pas de vouloir obtenir, combler un manque existentiel.

Madame a réussi à garder un lien de proximité avec les parents de monsieur ; ceux-ci ont pris fait et cause pour madame. Elle a retourné sa propre famille contre lui.

Monsieur semble lui en retrait, passif.

Face aux exigences incessantes de madame, il se dit prêt à partir à l'étranger - il a même pensé partir au Canada - comme si pour lui mettre de la distance physique entre lui et la mère des enfants lui permettait de revivre.

Un secret de famille

Derrière l'histoire de Marc et de Johanna, les thérapeutes font l'hypothèse d'un secret de famille, de non-dits très actifs incarnés dans les mises en scène symptomatiques chez le jeune garçon et chez sa sœur.

Si le secret probable sur les origines des deux enfants (le père semble douter de sa paternité alors que la maman pas) était évoqué, il est probable que les parents pourraient s'apaiser, renoncer à ce lien conjugal destructeur et investir chacun leur nouveau couple.

Marc

Marc est pris dans un discours contradictoire : lorsqu'il est chez son père, il entend un discours x, et lorsqu'il est chez sa mère, il entend un discours y. Il tente de s'affilier, d'être loyal aux deux parents. Face au discours contradictoire de ceux-ci, il est amené à mentir. Ainsi, sa mère lui achète un GSM dont le père ne veut pas ... et il cache celui-ci et/ou ment à son père : « *non je n'ai pas de GSM* ». Il cherche la vérité, « sa vérité », et la thérapie est le lieu pour lui de différenciation : il écoute les deux thérapeutes, respecte le temps de parole de l'un et de l'autre de manière équivalente.

Johanna

Johanna, elle semble « collée » à sa mère, « aliénée ». Elle ne souhaite garder qu'un lien avec sa mère et elle « ostracise » sa belle-mère. Elle vit mal les week-ends chez son père, elle est dans l'attente de retourner chez la mère. Tout ce que fait le père, la belle-mère d'aimable pour elle n'est pas bien reçu.

Johanna, elle aussi, montre des signes de souffrance : elle se griffe le visage, se scarifie. Elle a temporairement présenté un fort amaigrissement.

La fratrie

Marc et sa sœur n'arrivent plus à se parler entre eux... et tous les deux en souffrent. Marc ne sait pas donner sa version, sans que celle-ci soit contredite par sa sœur et inversement. Ils ont à l'égard l'un de l'autre un sentiment d'étrangeté. Quand Marc dit : « *tu te rends compte de cela et cela, ...* », tout de suite Johanna dans une parfaite symétrie rétorque une autre version. Ils en viennent à se déchirer, se détester. Les frères et sœurs extériorisent par des comportements incompréhensibles une vérité propre.

Les grands-parents paternels

Le clivage entre les parents, dans la fratrie semble se répéter au niveau des grands-parents. Les parents de madame conservent la photo de mariage de monsieur et de son ex-épouse, celle-ci trône dans le salon. Lorsque monsieur demande que cette photo soit enlevée par respect pour sa compagne, les grands-parents refusent et monsieur et sa compagne quittent la maison. Marc enlève alors la photo et la met dans sa chambre et les grands-parents se fâchent sur lui. Marc quittera à son tour la maison des grands-parents.

Le cadre thérapeutique

Le thérapeute pour aider les enfants à sortir du double discours des parents, de la situation de jouissance conflictuelle que les parents entretiennent, propose que ceux-ci s'en tiennent strictement au jugement quant à la gestion des week-ends, la répartition des vacances. Monsieur marque alors son accord mais il reçoit l'opprobre des enfants, de ses propres parents. Madame,

elle, s'oppose à la proposition formulée par le thérapeute parce que refuser l'exception c'est faire du mal aux enfants. Elle se montre vindicative par rapport au thérapeute lui reprochant de soutenir ce dispositif extrêmement formalisé.

Cependant, peu à peu le jugement du tribunal fait à nouveau office de loi. En évitant tout contact téléphonique, sms, fax, les manquements dus aux problèmes de communication sont apparus.

Le thérapeute propose alors de réunir les quatre adultes concernés par les enfants, les parents et les beaux-parents pour tenter de sortir des conflits.

Le beau-père, en particulier, soutient la démarche car il avoue vivre très mal la situation, il déclare vouloir se réinvestir dans des projets plus constructifs. L'objectif des thérapeutes est d'entendre le point de vue de chacun des adultes sur les symptômes que présente non seulement Marc mais aussi sa sœur, de comprendre la part différente et active qu'ils occupent pour protéger les deux parents mais d'amener les parents à constater les effets néfastes que cela entraîne.

3.2. Deuxième situation : Christian et Loïc, « arme de guerre parentale »

Demande, contexte.

Christian, onze ans est accueilli dans un centre de réadaptation fonctionnelle. Il est pris en charge de manière pluridisciplinaire pour des problèmes d'apprentissage et de comportement.

Lors de la demande d'admission, un rendez-vous est organisé avec les parents, puis un bilan avec tous les intervenants qui prendront en charge l'enfant. Ce bilan met en avant chez le jeune des compétences intellectuelles correctes mais d'importantes difficultés instrumentales (de dyscalculie, de dysorthographe, des notions de temps mal acquises, d'organisation spatiale, ...) ainsi qu'une blessure narcissique intense.

Ces difficultés ne sont pas récentes ; elles sont apparues dès l'enfance ; il présente des difficultés particulières probablement neurologiques. La proposition lorsqu'il était enfant était de le médiquer et de lui donner de la rilatine ainsi qu'un suivi thérapeutique individuel.

Demande officieuse, agenda caché

Les parents de Christian se sont séparés, quatre ans auparavant dans un conflit majeur. Le papa a une compagne avec laquelle il ne vit pas. Celle-ci a un enfant, Paul, âgé de quatorze ans.

La maman a eu l'hébergement principal des deux enfants, l'aîné, Loïc et le cadet, Christian, puis une garde alternée a été décidée.

Génogramme

Christian dans l'institution

Christian donne de lui deux images opposées : celle d'un enfant tout petit et/ou d'un enfant plus grand, très contrôlé « robotisé ».

Il est très impulsif et a peu de capacités à en dire quelque chose lorsqu'il est appelé chez le directeur. A l'inverse, il peut rester prostré de longues heures, très déprimé. Il se met dans des situations d'agresseur ou d'agressé et semble reproduire quelque chose qu'il connaît.

Il porte en lui la culpabilité de la séparation, s'en rend responsable dans la mesure où il est l'enfant qui ne satisfait pas ses parents.

La dynamique parentale : un conflit majeur

Les parents sont officiellement séparés mais par leurs gestes et leurs propos, ils continuent à entretenir une relation sur un mode assez destructeur. Chacun sur un mode différent génère une relation violente avec le conjoint, un combat sans merci.

Chaque parent décrit l'autre parent comme un parent « toxique », tout puissant qui aliène ses enfants.

Le père se présente comme un homme assez contenu, rigide. Il est militaire de carrière et compte à son actif des expéditions au Kosovo. Il semble qu'il peut déborder et être assez violent ; son épouse aurait subi à plusieurs reprises des coups avant la séparation.

Pour lui, la structure suffira pour « remettre son fils sur le droit chemin ». Son fils devait ainsi dès le début de l'année se rendre seul à l'école, prendre un bus, ... car il s'agit d'une marque d'autonomie. Il a beaucoup de projections et il instrumentalise son fils.

La mère réagit sur un mode émotionnel mais elle peut aussi dans ses propos se montrer coupante, violente : « Puisque c'est comme cela, vous retournez chez votre père. Je fais comme s'il n'existait plus ». Elle est aussi impulsive et sujette à des débordements dans ses actes.

Les grands-parents maternels.

Les grands-parents maternels ont aussi un discours très disqualifiant par rapport à Christian : « Il ne fait pas les choses très bien, il est lent, ... » Et la mère prend la défense de son fils. Il existe des conflits de fratrie, de couple et de génération qui résonnent les uns sur les autres.

La rivalité fraternelle.

Il existe depuis des années, une lutte fratricide entre Benoît et Loïc, lutte qui s'est avivée depuis quelques temps.

Les deux garçons ne se respectent pas ; ils se parlent méchamment et sont capables de se battre sans limite.

Entre eux, ils n'arrivent pas à faire front, à penser « nous sommes tous les deux pris dans quelque chose de commun », à se décaler. Cette rivalité est sans doute avivée par chacun des parents et par tout le système familial. Le système dysfonctionne dans la mesure où les parents et les enfants semblent comptabiliser l'amour dans une sorte de jeu symétrique de perdant ou de

gagnant. Lorsqu'un des frères tente de donner ou de recevoir de l'amour d'un des parents, son frère le met à mal ; cherche à le détruire comme si donner ou gagner de l'amour pour un des enfants et, probablement pour les parents, signifiait le perdre pour l'autre.

Un secret de famille

Au fil des séances, les frères font état d'une « grande sœur », la fratrie serait composée de trois enfants et non de deux. Il semble cependant peser un lourd secret autour de cette grande sœur que les deux frères voient peu. Les circonstances de sa naissance et de sa petite enfance sont mystérieuses. Ce secret a vraisemblablement eu des répercussions sur la méfiance que les parents ressentent l'un envers l'autre et en cascade sur le conflit fraternel.

Les propositions thérapeutiques

Suite à un bilan global, l'école d'enseignement spécial (type 8) et l'accueil dans un centre sont proposés comme réponse aux problèmes spécifiques de Christian.

Quelques séances familiales exploratoires ont été proposées à la famille ; la proposition était de réfléchir à la place occupée par chacun des parents et par les deux frères.

Ces entretiens malgré toute l'expertise des deux thérapeutes se sont mal déroulés : l'ambiance était pesante, deux clans sont nettement apparus tant dans la disposition spatiale des membres de la famille que dans le discours des protagonistes : la maman était l'alliée de Christian, le papa de Loïc.

D'une manière subtile, les deux parents se disqualifiaient et triangulaient chacun avec un des enfants. Chaque parent poussait un des enfants à dire « la vérité », sur l'autre parent dans un jeu d'escalade malsain. Les deux frères se prenaient comme cible directe. Lors de ces règlements de compte, Christian se décomposait, restait prostré comme un tout petit enfant.

Les parents et les enfants ont montré lors de ces séances ce dans quoi ils étaient pris. La question pour l'équipe a été de permettre un recadrage, de chercher à décaler ces jeux destructeurs. Le projet de séances familiales a été abandonné.

Puis des séances ont été proposées en alternance entre le père et Christian, la mère et Christian.

Il s'agissait de vérifier en deçà du discours la qualité de la relation de l'enfant avec chacun des parents. Quel est le type de contact avec chacun des parents.

Un suivi thérapeutique individuel a aussi été mis en place pour Christian : celui-ci apprend à mieux cerner ses émotions, à formuler des demandes à chacun des parents. Il a pu le faire avec la maman et peu avec le père « *j'ai bien trop peur des réactions de papa* ». Il n'aborde pas encore la haine/amour qu'il ressent pour son frère mais le fait au travers du décodage des relations avec ses pairs.

4. Discussion - conclusions

La rivalité fraternelle devenue fratricide est le plus souvent miroir d'une rivalité entre des parents qui ne peuvent faire le deuil du couple et qui continuent malgré une séparation à se combattre

violemment. Ces parents sont enfermés dans un rapport de gagnant/perdant. Ils n'ont pu construire un « intime de couple », un système de croyances partagées, voire une mythologie commune. Cette absence « d'intime de couple » renvoie à une défaillance de lien très précoce et à une élisio, un télescopage de l'espace (toi-moi) et du temps (passé, présent et futur) (A. Courtois, 2007).

La fratrie peut se sacrifier pour systématiquement parler préserver la loyauté « ontique » (Boszormenyi-Nagy I., Spark G., 1973) qui lie tout enfant à ses deux parents, aux filiations paternelle et maternelle, à ses aïeux. Lorsque la fratrie est clivée en miroir du clivage parental et bien souvent grand-parental, proposer des séances fraternelles trop rapidement comporte de grands risques. Le lien fraternel est fortement endommagé, distordu voire tout à fait destructeur. Les frères et sœurs ont une représentation négative et destructrice de leur lien et un contact tout à fait distancié entre eux.

Dans ce contexte, proposer aux frères et sœurs de se réunir pour collaborer à une tâche commune, pour évoquer leurs vécus et représentations est une invitation à un raccordement de contact qui peut leur faire violence, accentuer en fait la rupture. De plus, si les enfants réapprennent à s'écouter, s'ils constatent qu'ils peuvent avoir une pensée, une position personnelle, la distance que les enfants vont prendre vis-à-vis du parent qu'ils protègent le plus sera trop grande et cette position se révélera déloyale et intenable.

La question devient alors celle du repérage dans une situation de séparation du clivage de la fratrie alors même que le plus souvent une demande de suivi ou de thérapie est formulée pour un seul des enfants.

Comment entendre et soutenir la demande formulée pour un des enfants tout en la recontextualisant dans la dynamique fraternelle, parentale et multigénérationnelle ?

L'enfant souffrant reste au centre du dispositif. P. Michard (2005) insiste à juste titre sur la reconnaissance par les adultes du soutien que l'enfant apporte au parent qu'il ressent souvent comme le plus fragile ou le plus agressé.

En réécrivant avec lui sa propre histoire, celle de la fratrie, de ses parents, il est possible de l'aider peu à peu à se dégager de l'emprise familiale. Il trouvera une issue s'il prend le risque de « donner » aux deux parents de manière similaire et qu'il ne tient pas compte des encouragements des parents à se montrer déloyal vis-à-vis de l'autre parent.

Le travail d'affiliation aux parents dans ces familles est crucial mais extrêmement laborieux. Arriver à une confiance raisonnable exige du temps car ces parents ont souvent vécu des liens destructeurs dans leur enfance, ils se sont sentis eux-mêmes disqualifiés, trahis et ont une faible estime d'eux-mêmes et des autres. Il faut évaluer si les parents peuvent tolérer qu'une tierce personne s'approche du ou des enfant(s). Certains parents tolèrent de laisser un espace à leur enfant pour autant qu'ils aient la certitude que l'autre parent n'en profitera pas pour se rapprocher.

Le thérapeute garde dans le même temps en tête tous les contextes de vie intriqués : fraternel, parental, grand-parental pour pas à pas évaluer l'opportunité d'ouvrir ou non le dispositif psychothérapeutique à chaque parent alternativement, aux parents ensemble et à la fratrie.

Il travaille progressivement le « fraternel » à partir du cadre thérapeutique qui dans la plupart de ces situations n'est au départ pas familial. Dans la première situation, celle de Nicolas, celui-ci semble le patient désigné ; or la sœur jumelle qui au départ ne fait pas l'objet d'une demande de soins est aussi souffrante. Un des objectifs du thérapeute sera de faire entendre cette difficulté aux deux parents des enfants, de montrer combien malgré eux, ils génèrent chez leurs enfants de graves conflits de loyauté.

Dans la deuxième situation, Christian est vécu comme le plus fragile, le plus faible pour les parents mais dans le même temps il concentre sur lui l'attention des adultes ; ce qui est insupportable pour l'aîné. Chaque enfant est aussi triangulé par chacun des parents et instrumentalisé contre l'autre parent. Il s'agira de rendre à Christian un espace de liberté afin qu'il voyage à nouveau psychiquement et relationnellement d'un parent à l'autre et dans sa fratrie. Encadrant ce processus, le travail avec chaque parent alternativement devrait soulager le jeune garçon de l'emprise des conflits et peut-être libérer aussi son propre frère de cette emprise.

Remerciements

Nous remercions les collègues du Département enfant-adolescent-famille du centre de guidance, de formations et de services de Louvain-la-Neuve pour les moments d'intervision créatifs qui ont aidé à la rédaction de cet article.

Bibliographie

Andolfi M. (1995). « Famille/individu : un modèle trigénérationnel » in M. Elkaïm (dir.) *Panorama des thérapies familiales*, Paris, Seuil, 123-151.

Ausloos G. (1995). *La compétence des familles. Temps, chaos, processus*. Eres, Ramonville Saint-Agne.

Boszormenyi-Nagy I., Spark G. (1973). *Invisible loyalties. Reciprocity in Intergenerational Family Therapy*, New York, Harper and Row.

Boszormenyi-Nagy I et Framo J.L. (Eds.) (1980). *Psychothérapies familiales*. (Traduction de: *Intensive Family Therapy*, New York, (1969)).

Bourguignon O. (1996), *Le fraternel*, Dunod, Paris, Coll. Psychismes.

Caulier C. (2004), « La fratrie dans sa rencontre avec la souffrance psychique d'un parent », *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. Fratrie, à quel prix ?*, n°32, De Boeck et Larcier, 125-134.

Courtois A. (2007), « Couples à transactions rigides : Re-scénarisation des attachements insécure. Perspectives systémique et développementale », *Cahiers Critiques de thérapie familiale et de pratique de réseaux : de génération en génération : quelles transmissions*, n° 38, De Boeck et Larcier, 211- 226

Ducommun-Nagy C. (1995), « La thérapie contextuelle » in M. Elkaïm (dir.) *Panorama des thérapies familiales*, Paris, Seuil, 102-122.

Théry I., (1996), « Différence des sexes et différence des générations, les institutions familiales en déshérence », *Esprit : Malaise dans la filiation*, n°227, Paris, 65-90.

Tilmans-Ostyn E., Meynckens-Fourez M. (dir.) (1999). *Les ressources de la fratrie*, Erès, Ramonville Saint-Agne.

Meynckens-Fourez M. (2004). Frères et sœurs : entre disputes et complicités, entre amour et haine. Réflexions thérapeutiques, *Cahiers critiques de thérapie familiale et de pratiques de réseaux. Fratrie, à quel prix*, n° 32, De Boeck et Larcier, 67-89.

Michard P. (2005). *La thérapie contextuelle de Boszormenyi-Nagy. Une nouvelle figure de l'enfant dans le champ de la thérapie familiale*. Avant-propos de C. Ducommun-Nagy, De Boeck et Larcier.

Van Heusden A., Van de Eerenbeemt E. (1994). *Thérapie familiale et générations, Aperçu sur l'œuvre d'Ivan Boszormenyi-Nagy*, Nodules, PUF, 27-49.

Résumé : L'impact d'une séparation sur les enfants est d'autant plus grand que les parents continuent à s'entredéchirer, entretenant des conflits sans pouvoir réellement se séparer. La fratrie peut alors, pour respecter la loyauté ontique qui la lie aux deux parents, se cliver ; les frère et sœur devenant des étrangers, des rivaux et parfois des ennemis l'un pour l'autre. Cet article tente de jeter des pistes théoriques et cliniques pour éclairer de manière contextuelle cette problématique.

Abstract : The impact of a separation upon the children is all the greater when the parents continue to tear themselves apart, keeping up conflicts without being able to really separate. The brotherhood may then divide in order the respect the ontique loyalty towards both parents, brothers and sisters then become strangers to one another, rivals and sometimes enemies. This article tries to lay theoretical and clinical tracks in order to light up this issue in a contextual way.

Mots clés : séparation, fratrie, conflit de loyauté, clivage.

Keywords : separation, brotherhood, loyalty, conflict, divide.